



**COMMUNE  
DE  
MARTIGNY-COMBE**

Martigny-Croix, le 6 août 2010

## **Mise à l'enquête publique pour autorisation de bâtir**

L'Administration communale de Martigny-Combe soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire déposée par :

M. Jérôme Derivaz, Martigny-Croix pour la construction d'un auvent sur escalier extérieur sur la parcelle no 264 du plan 3 au lieu-dit La Vidondée à Martigny-Croix, zone R3 villa dispersé, propriété du requérant; dossier déposé le 20.07.2010.

Les oppositions et observations éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, dans les 30 jours, au bureau communal où les plans déposés peuvent être consultés.

L'Administration communale